



ACTE II

Prime intéressement Mobilisation de tous Pour 1200 € minimum

◆ POUVOIR D'ACHAT

L'UNSA ALERTE LE GOUVERNEMENT

La Direction RATP a laissé entendre qu'avec les résultats financiers actuels de l'entreprise, qu'il serait impossible de verser de l'intéressement aux salariés.

Il est vrai que si on applique l'accord d'intéressement tel quel, cela paraît compliqué.

Toutefois, il reste possible de négocier un Avenant à l'accord de la prime d'intéressement afin de modifier les critères d'attribution. Pour ça, il faudrait l'accord des représentants de l'État. **Le Gouvernement doit dire oui !**



DEMANDE UNSA GROUPE RATP :

➔ NÉGOCIATION D'UN AVENANT

A L'ACCORD PRIME D'INTERESSEMENT

(POUR PRENDRE EN COMPTE DE NOUVELLES DONNÉES QUI PEUVENT PESER SUR LE BUDGET DE L'ENTREPRISE COMME L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉNERGIE, L'INFLATION GRANDISSANTE, ETC)

**LES AGENTS DOIVENT BÉNÉFICIER
DE LEUR PRIME D'INTÉRESSEMENT**

01

Octobre 2023
l'UNSA GROUPE RATP
prend ses responsabilités
et demande au GOUVERNEMENT
de faire la même chose
au plus vite.



UNSA
GROUPE
RATP est la
1^{ère}
organisation
syndicale de
négociations
pour les
agents de la
RATP.

www.unsa-grouperatp.fr